



SOUTH AFRICAN
TRAVELLERS

POLITIQUE
GLOBALE DE
DURABILITÉ

POLITIQUE GLOBALE DE DURABILITÉ

ARTICLE 1. ENGAGEMENT ENVERS UN TOURISME RESPONSABLE

1.1 Chez South African Travellers, nous croyons en la nécessité de pratiquer un tourisme responsable et durable pour préserver les destinations que nous avons la chance de faire découvrir à nos clients.

1.2 Notre politique de durabilité repose sur des principes clairs : protection de l'environnement, respect des cultures locales, sensibilisation, gestion des déchets, achats responsables, consommation raisonnée des ressources, mobilité durable, sélection d'hébergements engagés et excursions respectueuses.

ARTICLE 2. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

2.1 Conservation de la biodiversité

Nous nous engageons à sensibiliser nos clients à la richesse de la biodiversité dans chaque destination et à promouvoir des activités respectueuses de l'environnement.

2.2 Réduction de l'impact carbone

Nous travaillons constamment à réduire notre empreinte carbone en encourageant les voyages écoénergétiques et en compensant nos émissions lorsque cela est nécessaire.

2.3 Promotion des transports durables

Nous privilégions les modes de transport durables, tels que les transports en commun, les vélos, et les partenariats avec des prestataires utilisant des véhicules à faible émission.

ARTICLE 3. RESPECT DES CULTURES ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES

3.1 Encouragement à l'économie locale

Nous favorisons l'achat de produits locaux et soutenons les entreprises locales afin de contribuer au développement économique des communautés visitées.

3.2 Respect des traditions et coutumes

Nous informons nos clients sur les coutumes locales et encourageons le respect des traditions pour favoriser une expérience de voyage authentique et respectueuse.

3.3 Participation communautaire

Nous nous impliquons activement dans des projets communautaires, tels que des programmes éducatifs ou des projets de développement durable, dans les destinations que nous desservons.

ARTICLE 4. PROMOTION DE LA SENSIBILISATION ET DE L'ÉDUCATION

4.1 Sensibilisation des clients

Nous sensibilisons nos clients aux enjeux environnementaux et sociaux liés au tourisme, en les encourageant à adopter des pratiques responsables pendant leur voyage.

4.2 Formation du personnel

Nous formons notre personnel pour qu'il soit conscient des enjeux de durabilité et capable de partager ces connaissances avec nos clients.

4.3 Collaboration avec les partenaires

Nous collaborons étroitement avec nos partenaires de voyage pour promouvoir des pratiques durables à tous les niveaux de l'industrie.

ARTICLE 5. GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

5.1 Réduction des déchets

Nous encourageons la réduction des déchets en limitant l'utilisation de plastique et en favorisant le recyclage.

- Utiliser des tasses en inox pour le thé et le café afin de réduire le gaspillage de papier.
- Le personnel est encouragé à utiliser l'archivage électronique et les principaux manuels sont désormais électroniques et accessibles via la Dropbox de l'entreprise.

5.2 Ramassage des déchets

Nous organisons des initiatives de ramassage des déchets dans les destinations visitées afin de contribuer à la préservation des écosystèmes locaux.

ARTICLE 5. GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

6.1 Durabilité environnementale

Nous privilégions les fournisseurs et les produits qui démontrent un engagement envers la durabilité environnementale, y compris la réduction des émissions de carbone, la conservation des ressources naturelles et la minimisation des déchets.

6.2 Responsabilité sociale

Nous favorisons les fournisseurs qui respectent les normes éthiques en matière de travail, garantissant des conditions sûres et équitables ainsi que le respect des droits humains fondamentaux.

6.3 Qualité et fiabilité

Nous nous engageons à maintenir des normes élevées de qualité et de fiabilité dans nos achats, en veillant à ce que les produits répondent à nos besoins opérationnels et aux attentes de nos clients.

6.4 Innovation et technologie

Nous encourageons l'innovation et l'utilisation de technologies durables dans la conception, la fabrication et la livraison des produits.

6.5 Transparence et traçabilité

Nous valorisons la transparence et la traçabilité tout au long de notre chaîne d'approvisionnement, en exigeant des informations détaillées sur l'origine des produits, les pratiques de production et leurs impacts environnementaux.

6.6 Actions et mesures

- Évaluation régulière des fournisseurs.
- Sélection de produits certifiés durables.
- Partenariats stratégiques avec des fournisseurs partageant nos valeurs.
- Sensibilisation du personnel aux achats responsables.

ARTICLE 7. RÉDUCTION DE L'UTILISATION DES BIENS JETABLES

7.1 Nous nous engageons à réduire l'utilisation de biens jetables et de consommables dans tous les départements de l'entreprise.

7.2 Nous réduisons de manière significative la consommation de papier en interne, en privilégiant les solutions numériques.

7.3 Nous sensibilisons et impliquons activement nos employés dans l'adoption de pratiques durables.

ARTICLE 8. POLITIQUE DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

8.1 South African Travellers s'engage à réduire sa consommation d'eau en mettant en œuvre des mesures de conservation efficaces à tous les niveaux de ses opérations.

8.2 Nous encourageons activement nos employés à adopter des pratiques économes en eau, telles que la réparation rapide des fuites, la fermeture des robinets lorsque l'eau n'est pas nécessaire et l'utilisation de dispositifs à faible débit.

8.3 Nous sensibilisons nos clients et partenaires commerciaux à l'importance de la conservation de l'eau et les encourageons à adopter des pratiques similaires.

8.4 Nous surveillons notre consommation, fixons des objectifs de réduction et évaluons nos progrès pour garantir une utilisation responsable et durable des ressources.

ARTICLE 9. POLITIQUE DE MOBILITÉ

9.1 Nous favorisons le télétravail afin de réduire les déplacements domicile-travail et les émissions de gaz à effet de serre.

9.2 Nous encourageons nos employés à sélectionner des compagnies aériennes engagées dans la durabilité, la responsabilité sociale et la transparence.

9.3 Nous privilégions les options de transport locales pour les transferts et excursions, notamment les prestataires utilisant des véhicules écoénergétiques et respectueux des communautés locales.

ARTICLE 10. POLITIQUE D'HÉBERGEMENTS DURABLES

10.1 Critères de sélection

Nous privilégions les établissements qui réduisent leur consommation d'eau et d'énergie, gèrent leurs déchets, utilisent des sources renouvelables et respectent la biodiversité. Nous favorisons également ceux qui respectent les droits des travailleurs, valorisent les cultures locales et disposent de certifications de durabilité.

10.2 Engagement avec les fournisseurs

Nous collaborons avec nos hébergeurs partenaires pour soutenir leur transition vers des pratiques plus durables.

10.3 Évaluation et suivi

Nous évaluons régulièrement leurs performances et encourageons l'amélioration continue.

Aucune assurance voyage ni assistance-rapatriement n'est incluse par défaut.

ARTICLE 11. POLITIQUE D'EXCURSIONS RESPONSABLES

11.1 Nous sélectionnons des excursions qui respectent l'environnement, la biodiversité et les cultures locales.

11.2 Nous réduisons l'empreinte écologique de nos excursions en favorisant des activités à faible impact.

11.3 Nous soutenons les initiatives communautaires locales liées à la conservation et à l'éducation.

11.4 Nous ne proposons pas d'excursions exploitant les animaux sauvages en captivité, sauf si elles sont strictement réglementées et conformes aux lois internationales.

11.5 Nous ne promouvons pas la vente de souvenirs ou d'aliments contenant des espèces menacées.

ARTICLE 13. ENGAGEMENT CONTINU

Cette politique de durabilité sera régulièrement réévaluée pour garantir son efficacité et son adaptation aux évolutions du secteur du tourisme et des enjeux environnementaux.

Nous invitons nos employés, partenaires et clients à s'engager avec nous dans cette démarche vers un tourisme plus responsable.

ARTICLE 12. ACTIVITÉS NON ACCEPTÉES

South African Travellers ne promeut pas :

- les safaris de chasse sportive,
- les visites exploitant des animaux sauvages,
- les sites d'exploitation minière ou forestière non durables,
- les activités de jet-ski ou quad dans des zones sensibles,
- les excursions irrespectueuses des cultures locales,
- les activités favorisant le tourisme sexuel ou exploitant les enfants.



SOUTH AFRICAN
TRAVELLERS

www.satravellers.com

